

SEANCE DU 08 FEVRIER 2022

L'an deux-mille-vingt-deux, le huit Février 2022 à vingt heures,

Le conseil municipal de la commune de CLÉRY SUR SOMME, convoqué en séance ordinaire le 28 Janvier 2022, s'est réuni dans la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur Philippe COULON, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Philippe COULON – Dominique LENGLET - Anne MAUGER – Jean-François DEWAMIN – Didier FOURNIER- Joëlle FRANQUEVILLE -Christian LEVECQUE —Michaël SAINT-SOLIEUX- Florent SAVARY–Éric ZENOBEL.

Secrétaire de séance : Anne Mauger

Assistait également à la réunion Mme Christelle DOBOEUF, secrétaire de mairie.

Etaient excusés : Mesdames Valérie BISBROUCK, Julie STEFANOVIĆ-PERDIGEON et Messieurs Christian ALARY, Jean-Philippe CHRETIEN et Yohan COGET

Procurations :

Christian ALARY à Philippe COULON

Valérie BISBROUCK à Joëlle FRANQUEVILLE

Jean-Philippe CHRETIEN à Dominique LENGLET

Yohan COGET à Jean-François DEWAMIN

Julie STEFANOVIC-PERDIGEON à Anne MAUGER

Etait inscrit à l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 10 Décembre 2022
- Convention contrat collectif statutaire CDG 80
- RIFSEEP /CIA correctif
- Convention SGC d'Albert
- Ecole : rentrée 2022
- Elections Présidentielles et Législatives
- Débat d'orientation budgétaire
- Questions diverses

Approbation du compte-rendu de la séance du 10 Décembre 2022

Monsieur le Maire porte au vote l'approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 10 Décembre 2022.

Convention contrat collectif statutaire CDG 80 Délibération 2022-02-01

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a par délibération du 9 Mars 2021 demandé au Centre De Gestion de la Somme de négocier un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à la charge de la commune en cas de risques des agents.

Monsieur le Maire expose que le CDG a communiqué les résultats de la négociation ainsi que le renouvellement du contrat auprès du prestataire Sofaxis pour une durée de quatre ans.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal donnent leur accord à l'unanimité et autorisent le Maire à signer la convention avec le CDG de la Somme.

RIFSEEP /CIA correctif : Délibération 2022-02-02

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire à la demande des services de la préfecture de modifier l'article 4 de la délibération en date du 10/12/2021 concernant le RIFSEEP et du CIA afin de ne pas indexer le CIA sur le temps de présence des agents.

Monsieur Eric Zénobel , conseiller municipal propose de répartir les primes en deux temps dans l'année , en juin et en décembre .

Monsieur le Maire propose d'y réfléchir pour les années à venir.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité.

Convention SGC d'Albert:

Monsieur le Maire informe le conseil que depuis le 01 Janvier 2022 les services de la Trésorerie Publique de Péronne ont été transférés au Service de Gestion Comptable d'Albert et par conséquent il incombe au conseil d'autoriser la signature d'une nouvelle convention portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux.

Le conseil donne son accord à Monsieur le Maire pour la signature de la convention portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux.

Ecole : rentrée 2022

Monsieur le Maire expose les modalités de la rentrée 2022 avec la fermeture d'une classe et les conséquences de cette situation : suppression d'un poste d'enseignant, deux classes à quatre niveaux.

Monsieur le Maire évoque les différentes actions menées à ce jour :

-entrevue avec Mme Quenesson, inspectrice de circonscription



-réunion avec l'équipe enseignante

-réunion avec les parents d'élèves en présence de Mme Quenesson, inspectrice et de Messieurs les Maires de Feuillères et d'Hem-Monacu.

Monsieur le Maire relate sa démarche auprès de Monsieur Neuviale, directeur académique des Services de l'Education Nationale et porte lecture du courrier envoyé à ce dernier.

.Monsieur le Maire aborde les actions des parents d'élèves.

Monsieur Didier Fournier, conseiller municipal, tient à saluer les actions menées par Monsieur le Maire.

Le conseil municipal approuve les démarches et apporte leur soutien aux diverses actions.

Elections Présidentielles et Législatives

Monsieur le Maire communique les dates des prochaines élections présidentielles et législatives et précise que le bureau de vote se tiendra à la mairie dans le respect des mesures imposées.

Elections présidentielles : 10 et 21 Avril 2022

Elections législatives : 13 et 19 Juin 2022

Après concertation des membres du conseil, un tableau de tenue de bureau a été établi.

Débat d'orientation budgétaire

Monsieur le Maire propose les orientations pour le budget 2022.

Dans le chapitre Fonctionnement, il énonce le financement du voyage des aînés, les colis de fin d'année, les chèques-cadeaux des enfants de la commune, la publication de la Blérie. Il réaffirme les subventions attribuées aux associations, clubs et coopérative scolaire.

Dans le chapitre Investissement, Monsieur le Maire rappelle qu'il est envisagé de remplacer les huisseries très vétustes de la salle polyvalente, travaux soumis à subvention. Il évoque la pose d'une nouvelle clôture à la salle polyvalente, des travaux de gravillonnage et de voirie. Des travaux non réalisés en 2021 seront reportés en 2022.

Toutes ces actions seront étudiées lors de l'élaboration du budget qui sera soumis au vote lors d'un prochain conseil municipal.

Madame Joëlle Franqueville demande si les travaux de remplacement des compteurs d'eau se poursuivent.

Monsieur le Maire répond de manière affirmative tout en précisant que le conseil n'a pas encore défini les prochaines rues concernées. Il ajoute que ces travaux s'inscrivent dans le budget du Service des Eaux.

Le conseil municipal prend acte de ce débat d'orientation budgétaire.



Questions diverses

- Monsieur le Maire informe que l'atelier de Monsieur Claude BARRE a commencé ce jour la réfection des vitraux, réfection pour laquelle la commune a déjà perçu un remboursement de la compagnie d'assurance AMP de 4.809,60 euros. Une indemnité complémentaire de 720,44 euros sera versée par l'assurance sur présentation de factures à l'issue des travaux.
- Monsieur le Maire soumet à l'assemblée le renouvellement de bail à ferme précédent lieudit « Vallée Quatre Œufs. » cadastrés section ZD n°46 à Monsieur Jean-Marie Dewamin pour une durée de neuf ans à la date du 01/01/2022.
- Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'assemblée les chiffres du dernier recensement de la population de Cléry sur Somme.
Au 1^{ER} Janvier 2019, la population totale s'élève à **533 habitants**.
- Monsieur le Maire annonce que l'association Entente Cléry Loisirs a reçu son immatriculation enregistrée par les services de la préfecture.
Il a été demandé à l'association d'organiser trois manifestations sous réserve de la situation sanitaire :
 - 3 Avril 2022 braderie du printemps
 - 3 Juillet fête du village
 - 14 Juillet fête des étangs

Monsieur le Maire ajoute que ces manifestations seront communiquées à l'office de tourisme de la Haute Somme

- Monsieur le Maire lit la carte de vœux de Madame Judy Lucette qui remercie le conseil municipal pour le colis de fin d'année. Les membres du conseil ont été sensibles à cette marque de reconnaissance.
- Monsieur le Maire aborde les contacts entrepris auprès des agences immobilières pour procéder à la vente des parcelles ZN 113.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures.

